

## Solvant 60 SK FP

### 1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT

N° CAS	64742-48-9	INDEX	649-327-00-6	N° CE		N° ONU	
--------	------------	-------	--------------	-------	--	--------	--

Dénomination	Solvant 60 SK FP	Ref. Fournisseur	
--------------	------------------	------------------	--

Fournisseur	<b>SAFETYKLEEN FRANCE</b> 65 avenue Jean Mermoz  93126 La Courneuve France Tel. +33(0)1.48.38.71.71 Fax +33(0)1.48.38.71.70 E-Mail URL Contact :	<b>NUMEROS D' APPEL D'URGENCE / CENTRES ANTI-POISONS</b>  <b>+33(0)1.45.42.59.59</b> <b>Société/Organisme : INRS/ORFILA</b> <b>http : // www.centres-antipoison.net</b>
-------------	--	---

Utilisation	Détergent à froid
-------------	-------------------

### 2 - INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

COMPOSANTS / IMPURETES PRESENTANT UN DANGER						
N° CAS	N° INDEX	Composant / Impureté	Concentration	Symb.		Phrases de Risques (R)
71-43-2		BENZENE	< 10 PPM	F+ T	45 11	48/23/24/

#### CARACTERISATION CHIMIQUE

Nom chimique usuel : Naphta lourd (pétrole), hydrotraité  
 Nom générique : White spirit désaromatisé

N° EINECS : 265-150-3

Teneur en aromatiques totaux, % masse : - 4%

### 3 - IDENTIFICATION DES DANGERS

#### PRINCIPAUX DANGERS

Classification du produit : Nocif

Indications particulières sur le danger pour l'homme et l'environnement :

Un contact prolongé ou répété avec la peau peut provoquer une dermatite (inflammation de la peau) à cause de l'effet dégraissant du solvant

R65 Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion

R 66 : l'exposition répétée peut provoquer un dessèchement ou des gerçures de la peau.

Non biodégradable.

### 4 - PREMIERS SECOURS

#### MESURES GENERALES

D'une manière générale, en cas de doute, de troubles graves, ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin. Ne JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

#### EN CAS D'INHALATION

Amener à l'air libre.

Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

#### EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU

Rincer abondamment à l'eau, enlever les vêtements souillés.

Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

#### EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX

Laver abondamment les yeux, en écartant les paupières, jusqu'à disparition de l'irritation.

Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

#### EN CAS D'INGESTION

NE PAS faire vomir.

Consulter un médecin.

### 5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

## MOYENS D'EXTINCTION

CO2, poudre d'extinction.

## MESURES PARTICULIERES D'INTERVENTION

Déconseillé : jets d'eau.

Prendre des mesures de précaution contre les décharges d'électricité statique pouvant se produire lors d'opérations de mélange et de transfert.

Prévoir dans le réseau d'eau des siphons pour éviter toute propagation.

Limite d'explosivité dans l'air à température ambiante, en volume de vapeur ou de brouillard : 1 à 6 %

## DANGERS SPECIFIQUES

La combustion incomplète et la thermolyse produisent des gaz plus ou moins toxiques, tels que CO, CO2, hydrocarbures variés, aldéhydes, suies....

Leur inhalation est très dangereuse

## 6 - MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

### INFORMATIONS GENERALES

### PRECAUTIONS INDIVIDUELLES

En fonction des risques d'exposition, porter des gants, des lunettes, des vêtements imperméables.

### PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Ne pas rejeter à l'égoût, ni dans le milieu naturel.

En cas de pénétration dans les eaux ou les égoûts, avertir les autorités compétentes.

Ne pas envoyer dans les canalisations, dans l'eau de ruissellement ni dans les nappes d'eau souterraines.

### METHODES DE NETTOYAGE

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, liant universel, sciure).

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

## 7 - MANIPULATION et STOCKAGE

### MANIPULATION

Température d'utilisation: ambiante.

Eviter le dégagement d'aérosols.

Les prescriptions relatives aux locaux de stockage sont applicables aux ateliers où est manipulé le produit.

Il est INTERDIT de fumer, de boire, manger dans les locaux où le produit est manipulé.

Ne pas s'essuyer les mains avec des chiffons souillés.

Assurer une ventilation suffisante en cas de risque de formation de vapeurs, de brouillard ou d'aérosols.

Les contacts répétés avec la peau peuvent provoquer des affections cutanées.

Ne pas respirer les fumées, les brouillards, les vapeurs.

### STOCKAGE

Stocker loin des sources de chaleur.

Eviter l'accumulation de l'électricité statique.

Prévoir la mise à la terre.

N'utiliser que des récipients, joints, tuyauteries,... résistants aux hydrocarbures.

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

## 8 - EXPOSITION - PROTECTIONS INDIVIDUELLES

### CONTROLE DE L'EXPOSITION - VLE / VME

néant

### REMARQUES SUR L'EXPOSITION

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

### MESURES GENERALES DE PROTECTION

Tenir à l'écart des produits alimentaires, boissons et nourriture pour animaux.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail

Ne pas fumer, ne pas boire, ne pas manger pendant toute manipulation.

Eviter le contact prolongé et répété avec la peau.

Ne pas s'essuyer les mains avec des chiffons souillés.

### PROTECTION RESPIRATOIRE

Porter un appareil respiratoire approprié.

Si risque d'inhalation de vapeurs : type A

En cas de formation de vapeurs ou d'aérosols : type A/P2

### PROTECTION DES MAINS

Porter des gants de protection.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité, et de la dégradation.

Ex : Gants en polychloroprène

Gants nitrile

### PROTECTION DES YEUX

Lunettes en cas de risque de projection

ex : transvasement

### PROTECTION DE LA PEAU

Porter un vêtement de protection approprié.

## 9 - PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

<b>Forme moléculaire</b>				<b>Masse</b>	
<b>Etat Physique</b>	liquide	<b>Apparence</b>		<b>Couleur</b>	transparent
<b>Odeur</b>	typique	<b>Lim. de détect° olfactive</b>		<b>Densité</b>	0,785 g/cm3 (20°C)
<b>Poids Spécifique</b>		<b>Point de Congélation</b>		<b>Point de Fusion</b>	-25°C
<b>Point d' Ebullition</b>	180-210°C	<b>Pression de Vapeur</b>	1 hPa (20°C)	<b>Densité de Vapeur</b>	
<b>Taux d' Evaporation</b>		<b>Point d' Eclair</b>	> 61°C	<b>Lim. d' Inflammabilité</b>	0,7 vol% / 6 vol%
<b>Temp. d'auto-ignition</b>	235°C	<b>Coef. de partage Eau / huile</b>		<b>PH</b>	
<b>Solubilité dans l'eau</b>	0,04 g/L	<b>Granulométrie</b>		<b>Polymérisation</b>	

#### DONNEES COMPLEMENTAIRES

Produit non explosif

Miscibilité dans solvants organiques : 100,0 %

### 10 - STABILITE et REACTIVITE

#### STABILITE DU PRODUIT

La préparation est stable aux températures usuelles, de manipulation et d'emploi.

#### INCOMPATIBILITES

Eviter acides forts et oxydants

#### PRODUITS DE DECOMPOSITION

Pas de produits de décomposition dangereux connus

Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

Aucune réaction dangereuse connue

### 11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

#### INFORMATIONS GENERALES

#### EFFETS EN CAS D'INHALATION

CL 50/4h > 5 mg/L (rat)

Par analogie : non classé.

#### EFFETS EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU

DL 50 > 2000 mg/Kg (rat)

Eviter un contact prolongé avec la peau pouvant amener à une irritation locale.

Poort des gants appropriés.

#### EFFETS EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX

#### EFFETS EN CAS D'INGESTION

DL 50 > 2000 mg/Kg (rat)

Par analogie : non classé.

En cas d'ingestion accidentelle, le produit peut-être aspiré dans les poumons en raison de sa faible viscosité et donner naissance à une pneumopathie d'inhalation se développant dans les heures qui suivent. Surveillance indispensable pendant 48 heures.

### 12 - INFORMATIONS ECO-TOXICOLOGIQUES

#### EFFETS ECO-TOXIQUES

#### TOXICITE AQUATIQUE

CL 50/96heures Poisson : > 100 mg/L

#### INDICATIONS GENERALES

Non bio-dégradable

Catégorie de pollution des eaux 1 (Classification propre) : peu polluant.

Sol : compte-tenu des caractéristiques physico-chimiques, le produit est peu mobile dans le sol.

Eau : insoluble, le produit s'étale s'étale à la surface de l'eau.

Facilement récupérable en milieu aquatique.

Ne pas déverser dans les cours d'eau ni dans les égouts.

Bio accumulateur.

### 13 - ELIMINATION DES DECHETS

#### DECHETS / EXCEDENTS

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères.

Ne pas rejeter dans les égouts ou dans le milieu naturel.

#### EMBALLAGES USES / SOUILLES

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

### 14 - TRANSPORT

#### TRANSPORT TERRESTRE

<b>Identification</b>		<b>Dénomination</b>	Solvant 60 SK FP		
<b>Classe</b>		<b>Enumération</b>	<b>Classe de danger</b>		<b>Etiquette</b>

#### TRANSPORT MARITIME

<b>Dénomination</b>	Solvant 60 SK FP		<b>Classe</b>		<b>N° ONU</b>	
<b>Grpe Emballage</b>	3	<b>Polluant Marin</b>	non	<b>Code IMDG</b>		
<b>Risque Subsidaire</b>		<b>EMS N°</b>		<b>MFAG Table N°</b>		

## TRANSPORT AERIEN

Dénomination	Solvant 60 SK FP	Classe		N° ONU	
Grpe d'emballage	3	Risque Subsidiaire		Inst. Emballage	

## AUTRES INFORMATIONS

Ce produit de point éclair supérieur à 61°C n'est pas classé comme liquide inflammable.

## 15 - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

## DONNEES REGLEMENTAIRES

Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté européenne : Réglementation sur les Produits Dangereux



Xn - NOCIF

## PHRASES DE RISQUES (R)

R65 - Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.  
R66 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

## PHRASES DE PRUDENCE (S)

S2 - Conserver hors de la portée des enfants.  
S7/9 - Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé.  
S13 - Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.  
S23 - Ne pas respirer les gaz/vapeurs/ fumées/aérosols  
S29/56 - Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.  
S46 - En cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

## AUTRES TEXTES

Tableau des Maladies Professionnelles n°84

## 16 - AUTRES INFORMATIONS

## AUTRES INFORMATIONS

Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de données de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances et sur les réglementations tant nationales que communautaires.

Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés en rubrique 1, sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites.

Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales.

les informations données dans la présente fiche, doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.

Produit destiné exclusivement à un usage industriel.

SUIVI MEDICAL SPECIALISE

OUI